

## ALLEMAND

### ANALYSE ET COMMENTAIRE DE TEXTES OU DOCUMENTS

#### ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

**Marc Gladieux, Patrice Neau**

**Coefficient** : 3 ; **durée**: 6 heures

Les résultats de la session 2008 sont légèrement moins bons que ceux de l'année précédente. 60 candidats ont composé (contre 73 en 2007, mais 56 en 2006). Les notes s'échelonnent de 0 à 17, la moyenne (6,40) et l'écart-type (4,48) montrent une régression sensible, puisque ces chiffres étaient respectivement de 7,96 et 5,90 à la session d'écrit précédente. L'évolution apparaît également au niveau des notes minimales et maximales attribuées : si en 2007 18 notes étaient inférieures à 3/20, cette année elles ne sont certes plus que 14 ; en revanche, seules 5 copies dépassent 14/20 alors qu'en 2007, 12 candidats avaient obtenu une note supérieure à 16/20.

Le dossier proposé était composé d'un ensemble de documents sur le terrorisme. Un extrait du *Fragebogen* (E.v.Salomon) avait trait aux troubles qui ont marqué les débuts de la République de Weimar ; un article de *Der Tagesspiegel*, une photographie et un poème d'Erich Fried étaient consacrés au terrorisme de la RAF dans les années 70. Le cinquième document extrait de *Der Spiegel* interrogeait le traitement de ces dérives par l'Etat et enfin, un article de *Focus* sensibilisait le lecteur au devenir des anciens terroristes.

Le jury n'attendait des candidats ni une interrogation sur les moyens de vaincre le terrorisme en général, ni la désignation des éventuels responsables de son émergence. Une analyse du phénomène qui prenne en compte ses spécificités dans les sociétés allemandes successives qu'il a frappées, permettait en revanche d'éclairer un aspect important de la politique et partant, de la civilisation allemande contemporaine. Encore fallait-il que la démarche restât en appui sur les documents du dossier.

Les angles d'attaque ne manquaient pas, tant le phénomène est multiple. La perspective des acteurs (activistes « völkisch » et/ou antisémites au début des années 20, jeunesse radicalisée issue de la révolte estudiantine des années 60, fondamentalistes religieux à l'époque actuelle) interroge l'observateur sur les motivations des terroristes et sur leurs idéologies respectives. Non moins importante est la perspective de l'Etat démocratique qui, confronté à un défi de ce type, peut être tenté de recourir à des procédés incompatibles avec ses propres valeurs. Le dossier permettait également un regroupement et une organisation chronologiques, dès lors que deux écueils étaient évités : l'absence de lien entre les documents et l'anachronisme. Peut-on en effet parler de « fracture sociale » ou opposer la « prévention » à la « répression » en 1920, par exemple ? Il ne faut jamais perdre de vue que le fait terroriste se décline dans des sociétés très différentes, dont l'analyse requiert des connaissances assez précises. Les lacunes en ce domaine sont assurément l'un des points faibles d'un trop grand nombre de copies.

Si par exemple, l'absence de toute référence à l'antisémitisme au début des années 20 fausse l'interprétation du document 1, son évocation systématique et, plus généralement, celle d'une soi-disant mauvaise « Vergangenheitsbewältigung » pour expliquer toute évolution de la société allemande depuis la Seconde Guerre mondiale, induit des conclusions pour le moins caricaturales.

Le jury a également constaté que si la période postérieure à 1990 était souvent connue, celles qui la précédaient l'étaient beaucoup moins. Ainsi la polémique sur les lois d'exception est-elle fréquemment présentée comme la conséquence du mouvement étudiant alors qu'elle en est l'une des causes. Une meilleure connaissance de ces périodes aurait évité à certains candidats démunis de rechercher des exemples sans lien avec le dossier ou d'approfondir exagérément un point de détail au risque glisser vers le hors-sujet.

La seconde faiblesse rédhibitoire est l'insuffisance du niveau de langue (ignorance totale du génitif par exemple). Rappelons que le jury admet un certain nombre de fautes d'expression, inévitables dans les copies de candidats qui ne sont pas exclusivement germanistes. Il s'attend néanmoins à lire des devoirs qui attestent l'assimilation des règles fondamentales de l'allemand ainsi que la maîtrise de champs lexicaux suffisamment variés pour que le dossier soit compris et bien traité.

S'il exprime une certaine frustration sur ce point, le jury a en revanche constaté avec satisfaction que les remarques du rapport 2007 avaient été prises en compte. Ainsi, les devoirs étaient généralement d'une bonne longueur et la présentation des documents était moins laborieuse et moins artificielle que dans le passé.

En outre, un nombre non négligeable de candidats sont parvenus à rendre un devoir pertinent, bien construit, documenté et rédigé dans un allemand de bon aloi, voire excellent et c'est avec plaisir que le jury leur a attribué de très bonnes notes.